



COMMUNE DE SUNDHOUSE

PROCÈS-VERBAL INTÉGRAL

Séance du 18 mai 2021

sous la présidence de M. Mathieu KLOTZ, Maire.

Nombre de conseillers élus : 19

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : tous les membres, sauf Mme Isabelle SCHWOERER, absente non excusée.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués en date du 11 mai 2021 par invitation par courrier postal ; à cette invitation était joint l'ordre du jour et les documents budgétaires.

*Du fait des circonstances sanitaires exceptionnelles, en dérogation à l'article L.2121-7 du CGCT, la convocation informe **du lieu de réunion du conseil municipal, à savoir la salle polyvalente de Sundhouse**, permettant le respect de la distanciation sociale.*

Après les salutations d'usage, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire propose de faire une séance à huis clos en raison du contexte sanitaire. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
2. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 06 AVRIL 2021**
3. **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES**
Dossiers d'urbanisme – DIA
Commande publique
4. **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**
Fonctionnement des Assemblées – règlement intérieur du Conseil Municipal
5. **FINANCES**
Décision Modificative
6. **FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**
Accroissement temporaire d'activités
7. **AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES**
Rythmes Scolaires – Dérogation
8. **INTERVENTION DES ADJOINTS**
9. **DIVERS**
Elections

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Nathalie MOIOLI est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 06 avril 2021

Le Procès-verbal de la séance du 06 avril 2021 est adopté à l'unanimité (une abstention).

3. Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties

Monsieur Michaël BERGER présente les déclarations d'urbanisme.

- ***Fournitures salle polyvalente***

Consultation pour renouvellement du parc informatique et contrat de maintenance.

- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu le décret n° 2015 – 1904 du 30 décembre 2015 modifiant les seuils applicables aux marchés publics ;
- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du 23.06.2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire en matière de marchés publics ;
- Vu le Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;
- Vu le code de la commande publique ;

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commande pour la fourniture de tables et de chaises à la salle polyvalente a été réalisée auprès de l'entreprise OMC pour un montant de 38 368,56€ HT.

Le Conseil Municipal prend acte.

4. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Règlement intérieur du Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les mois suivants son installation.

M. le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Ce règlement fixe notamment :

- les conditions d'organisation du débat d'orientations budgétaires (Commission des finances) ;
- les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales ;
- les conditions de consultation des projets de contrats ou de marchés.

Après en avoir délibéré le conseil municipal,

ADOpte le règlement intérieur dans les conditions exposées par M. le Maire.

ADOpte A L'UNANIMITE

5. FINANCES

Décision budgétaire modificative – Budget Commune

M. le Maire explique aux membres du Conseil municipal les raisons de la demande d'ajout de 10 000€ à l'opération n°23 « Matériel Service Technique » pour l'achat d'un tracteur tondeuse.

Après analyse de plusieurs devis il s'est avéré que les coûts des matériaux ont beaucoup augmenté par rapport à l'année dernière. De plus, le modèle sélectionné est plus puissant que le modèle actuel, 31chv contre 26. Nous avons également inclus l'achat d'une lame à neige en option supplémentaire.

Les crédits inscrits à l'opération étant insuffisants, il est proposé au Conseil Municipal une décision modificative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'achat de la tondeuse tracteur Kubota,

DECIDE de voter la décision budgétaire modificative suivante :

- Opération 105 « Parking Salle Polyvalente » article 2313 - 10 000 €
- Opération 23 « Matériel Service Technique » article 2188 + 10 000 €

ADOpte A L'UNANIMITE

6. FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'agent saisonnier durant les mois de juillet et d'août pour faire face à un accroissement saisonnier d'activités.

Vu l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet (35 heures hebdomadaire) pour la période du 1er juillet au 31 août 2021 ;

FIXE la rémunération à l'échelon 1 du cadre d'emploi des agents des services techniques (indices bruts 354, indices majorés 332).

ADOpte A L'UNANIMITE

7. AUTRE DOMAINE DE COMPETENCE DES COMMUNES

Rythmes scolaires – Dérogation

Pour donner suite aux conseils d'école et au sondage effectué auprès des parents d'élèves, la volonté est de revenir au rythme scolaire à 4 jours hebdomadaires en dérogeant à la semaine de 4 jours et demi. En application du décret 2017-1108 du 27 juin 2018, la répartition des horaires d'enseignement à partir de la rentrée 2021 est proposée comme suit :

Horaires école élémentaire :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 08h30 – 11h45
13h30 – 16h15

Horaires école maternelle :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 08h10 – 11h35
13h30 – 16h05

Entendu en ses explications, l'Adjoint en charge des affaires scolaires, Monsieur Fabien ANSTETT,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PROPOSE de valider la répartition des horaires comme présentée ci-dessus ;

PROPOSE le retour au rythme scolaire à 4 jours hebdomadaires ;

AUTORISE M. le Maire à en informer le DASEN.

ADOpte A L'UNANIMITE

8. INTERVENTIONS DES ADJOINTS

- **Fabien ANSTETT :**

Ecole élémentaire : demande de subvention pour des sorties canoës et équitation.

Sécurité : commande de 200 gilets de sécurité pour les enfants auprès du magasin Intersport de Sélestat, au prix de 3€10 par gilet.

Des figurines de signalisation seront apposées aux abords des écoles, au tarif de 3192 € les deux personnages.

Le photocopieur a été livré.

Ecole maternelle : le photocopieur a également été mis en place.

PanneauPocket : 354 smartphones ont installé l'application, depuis le 1^{er} janvier, il y a eu 9383 lectures de notre page PP.

CCAS : la réunion d'installation s'est tenue le 8 avril, le Budget a également été voté.

Réflexion pour rapprochement entre le CCAS et la commission fête et cérémonie notamment pour l'organisation de la fête des aînés.

Résiliation du bail entre 3F et ASF67, a priori cette maison devrait être mise en vente.

CCRM : commission service à la personne le 8 avril sur le sujet des périscolaires.

Intervention au collège le 31 mai.

Bulletin municipal : la distribution est perturbée par un problème technique au niveau du photocopieur, nous sommes en attente des pièces de réparation afin de pouvoir imprimer et distribuer les derniers.

- **Christelle ADOLPH :**

Vente de bois d'œuvre : chêne à 215€ le m3 et frêne 76€ le m3.

Commission forêt prévue prochainement.

Commission cadre de vie : le bac à fleurs sera installé à l'école maternelle.

Le fleurissement est en cours.

- **Michaël BERGER :**

Cimetière : Ossuaire commandé et mis en place sur le fond droit du cimetière après l'entrée.

Salle Polyvalente : 4 poubelles et 4 cendriers ont été commandés et seront installés prochainement.

Tables et chaises : projection des modèles choisis, il y aura 60 tables et 400 chaises (modèle confort ergonomique) avec chariots, 6 porte-manteaux et 8 mange-debout.

Rideau de scène : 3 devis ont été réceptionnés et seront mis à l'étude.

Marché cour de l'école élémentaire : l'avenant a enfin été réceptionné et accepté avec une moins-value de plus de 16 000€. Le DGD suivra.

- **Raphaël HAEGELI** :
Rue de la Gare : le chantier a été réceptionné. Le SDEA a quand même demandé à changer les regards. Le DGD a enfin été signé avec une économie d'au moins 40 000€.
Abribus et chemins piétons : L'aménagement des chemins piétons a été attribué à l'entreprise SPIESS pour un montant de 21 145€ ttc.
 Le génie-civil du projet de mise en place de deux abribus a été attribué à l'entreprise JEHL pour un montant de 32 944€ TTC.
 Programme d'entretien :
 Le giratoire de la rue de la gare et reprise de bordures à la fontaine de la place Crinoline seront effectués prochainement.
Parking de la salle polyvalente : les devis pour la sélection des bureaux d'étude sont en cours. Le poteau d'incendie rue du Dr Bernard a été mis en place.

- **Jean-Paul RIMBAULT** :
Activités dans la salle polyvalente : la plupart des Associations reprendront leurs activités en septembre.
Mur d'escalade : RDV avec une personne de la Fédération d'escalade pour utiliser le mur.
Tables de brasserie : attente du devis définitif. Proposition de vendre les garnitures aux Associations en priorité. Un tri sera fait pour les chaises.
 Pour déplacer les tables, proposition de faire des chariots par Claude GERBER et Raymond MEYER.
Salle polyvalente : le ST a terminé le local arbitre. Ils ont installé une douche et un lavabo.
Associations : prochain bulletin municipal, certains feront parvenir un planning pour les activités.

9. DIVERS

Elections du 20 et 27 juin : présentation du tableau des permanences.

Signature du compromis de vente pour le dernier terrain du Lotissement.

Travaux de peinture en cours à la mairie.

RDV avec Mme ROUE, conseillère financière de la DGFIP : Présentation d'une synthèse financière de la Commune.

Nathalie MOIOLI : demande si possibilité de nettoyer la cour du périscolaire.

Marie-Laure LEONHART : informe que le bulletin municipal est réussi.

Jean-Christophe GERARD : 2 lampadaires HS dans l'impasse clos du moulin. (proche du retournement).

Agathe SONNTAG : demande au nom des assistantes maternelles s'il est prévu d'installer dans la commune une aire de jeux digne de ce nom comme à Bindernheim.

Monsieur le Maire indique que le projet est intégré à la rénovation du parking de la salle polyvalente.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est close à 21h20.

Fait à SUNDHOUSE, le 18 mai 2021.

La Secrétaire,
Nathalie MOIOLI



Le Maire,
Mathieu KLOTZ

